

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE de TAXAT-SENAT



**COMPTE-RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 28 avril 2025**



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril à huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de TAXAT-SENAT se sont réunis, sous la présidence de M. GUITTARD Jean-Philippe, à la suite de la convocation faite le 23 avril 2025.

Présents : ANGLADE Bernard, BERNARDET Claire, CAZASSUS Michel, CHAVENON Patrick, FAYOL Jean-Pierre, GUITTARD Jean-Philippe, JAFFEUX Patricia, LOUBAT Monique, VERNADAT Jean-Yves.

Absents excusés : BRIDOT Michel, KOWAL Marie-Claire,

Absents : Néant

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : M. FAYOL Jean-Pierre

Date de convocation : 23/04/2025

Les voix portent sur 09 voix.

Le compte-rendu de réunion du conseil municipal du 11 avril 2025, approuvé par le Maire et le secrétaire de séance, est présenté à l'assemblée.

Décision prise par M. le Maire

M. le Maire dit qu'aucune décision n'a été prise depuis la précédente réunion du 21 mars 2025.

N°20/2025 – 7.10 : Sollicitation attribution barnum par la Région Auvergne Rhône-Alpes

Monsieur le Maire expose que La Région, consciente pour les communes de la nécessité de disposer de barnums pour les différentes manifestations, a décidé d'accompagner les communes de moins de 2000 habitants en achetant des barnums et les cédant gratuitement aux communes.

Les communes désirant solliciter l'attribution d'un barnum d'une dimension de 3 m x 3 m doivent faire une demande d'attribution en ligne sur le site de la Région. Il expose que pour ce faire, une délibération autorisant M. le Maire à solliciter cette attribution de barnum est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **Autorise** M. le Maire à solliciter l'attribution d'un barnum cédé par la Région Auvergne Rhône-Alpes et à signer tous les documents utiles au dossier.

Vote :

Pour : 09

Contre : 0

Abstentions : 0